

Zeitschrift: Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =
Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: - (1990)

Heft: 36: [Édition française]

Rubrik: Compte-rendu de l'assemblée d'automne à l'hôtel "Olten" à Olten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

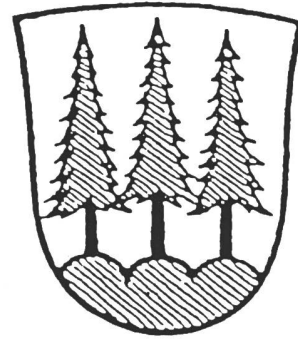
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE D'AUTOMNE A
L'HOTEL "OLTEN" A OLTEN



Préambule de l'organisateur:

Une bonne ambiance, d'excellents orateurs, et une assemblée réduite à sa plus simple expression, voilà le constat de cette réunion de travail à Olten. En tout et pour tout 28 personnes (27 membres) suivirent avec attention les exposés très intéressants de conférenciers hautement qualifiés. Ce qui veut dire que moins de 4% de l'effectif de la SSEG ont profité de cette occasion de parfaire leurs connaissances; à mon avis, c'est scandaleux, d'autant que parmi les absents figuraient tous les membres revêtant une fonction officielle dans notre Société, sauf le secrétaire et le rédacteur du Bulletin (le président et la vice-présidente étant excusés par le fait de leur présence à la fondation de la section du Valais). Je remercie tous les participants de leur intérêt et constate avec plaisir qu'un tiers d'entre eux faisaient partie de la région bâloise. Le comité de direction devra de toute évidence revoir le thème des journées de travail!

L'organisateur: H.B. Kälin

(B.W.) Domage que la préparation et l'organisation de la session d'automne à Olten, faites avec tant de soin par le président de la section de Bâle, M. le dr. H.B. Kälin, aient rencontré si peu d'écho. Etait-ce à cause du beau temps, du choix du sujet ou de celui de l'hôtel - pourtant aisément accessible par voiture ou par train? De plus, un effort particulier avait été fait pour éviter une surcharge d'exposés, afin de ménager plus de temps pour les contacts personnels. En faisant un peu d'ironie, on pourrait se poser la question autrement: faudrait-il ajouter 4 semaines aux mois de septembre et d'octobre pour y placer les nombreux voyages, randonnées, réunions et autres concours de jass?...

Il est tout à l'honneur de l'organisateur que les membres de sa section lui aient apporté un soutien considérable par leur présence, mais on aurait vivement souhaité une participation plus active de la part des sections "proches" comme Zurich, Berne et Lucerne. Donc il y a bel et bien un problème d'agenda.

"La recherche démographique aujourd'hui - ses buts, ses résultats", présentée par le prof. dr. Markus Mattmüller de Bâle, témoigna de sa profonde connaissance de ce thème. Il souligna le fait que l'histoire du "petit peuple" ne peut être écrite dans le sens d'une recherche historico-scientifique. Ces deux éléments peuvent cependant être conciliés, comme le prouvent les travaux menés avec ses élèves. Il y a 20/30 ans, on assista à un changement de perspective. On cessa de s'intéresser uniquement aux personnages marquants (militaires gradés, fonctionnaires et notables, ecclésiastiques de renom), et le "petit homme" fut pris en considération. Son histoire se lit à travers les données démographiques, les statistiques le reflètent et nous indiquent le déroulement - pas toujours harmonieux - des mouvements de la population. Les mouvements démographiques sont conditionnés par des causes subjectives, économiques ou par des changements de mentalité. Exemple: avant la seconde guerre mondiale, les Allemands avaient des familles nombreuses, tandis que

le taux de natalité français était plutôt "à la baisse". En Suisse, on constate une différence entre les populations alpines et de plaine. Ceci fut mis en évidence par le premier recensement effectué en 1801. Les recensements précédents avaient été effectués sur des critères de base militaires, ecclésiastiques ou fiscaux, et fournissaient une évaluation quantitative de la population permettant de prévoir les moments démographiquement difficiles ou même des probabilités de difficultés économiques - risques de famine etc.

L'orateur mentionna encore les registres de paroisse, qui ne sont acceptés que depuis peu comme base historique de recherches, ainsi que sur les registres de baptêmes, introduits pour combattre les anabaptistes. Le problème majeur des registres de décès réside dans l'incertitude de l'évaluation de la mortalité infantile précoce. Exemple: une reconstitution des familles de la commune de Silenen, dans les Grisons, laisse deviner l'influence du commandement de chasteté imposé par l'Eglise: il y avait peu d'enfants nés hors mariage. L'excellent exposé du professeur Mattmüller fut accueilli par des applaudissements chaleureux.

Après une courte pause-café, l'assemblée se réunit à nouveau pour écouter le Dr. André Schluchter, d'Olten, assistant scientifique à l'Institut d'Histoire de l'Université de Bâle, sur le sujet suivant:

"Hors normes: les personnes à droits restreints dans le développement de la population du Niederamt soleurois sous l'Ancien Régime. Résultats d'un recensement démographique". Le thème est traité dans la perspective constante d'une critique sociale, l'orateur étant lui-même sociologue et examinant la situation depuis la base. Dans sa dissertation de 1987 il s'appuya sur son recensement global des années 1630/1830 et releva les situations particulières du Gösgeramt, Werderamt et Niederamt. L'industrialisation croissante amena dès 1739 une augmentation de la population. Il prit sous la loupe les divers groupes d'immigrés, tolérés comme main-d'oeuvre mais non comme citoyens. Un habitant nommé Bally, par exemple, dut d'abord payer 100 Gulden à Rohr, avant de pouvoir acquérir la bourgeoisie de Schönenwerd. Les critères étant la situation de fortune et professionnelle ainsi que le lieu d'origine antérieur du requérant, les personnes sans domicile fixe, bohémiens, juifs et autre gens peu fortunés n'avaient que peu de chances de voir aboutir une demande de bourgeoisie, car ils chargeaient financièrement la commune. En 1762, lorsqu'en raison du développement de l'activité industrielle dans leur pays d'origine le flux des immigrants baissa, on comptait trois sortes de citoyens:

- 1) les bourgeois
- 2) les habitants (qui pouvaient participer à la vie de la commune)
- 3) les domiciliés, ou tolérés (qui n'avaient pas un droit d'établissement complet et étaient souvent les boucs émissaires dans la commune).

La discussion suivante porta particulièrement sur les particularités du droit de bourgeoisie suisse, car si le résident a bien le droit de vote dans sa commune de domicile, il n'a pas jouissance des avantages liés à la bourgeoisie, avantages qu'il aurait s'il était domicilié dans sa commune d'origine.

L'exposé très instructif du Dr. Schluchter fut fort applaudi.

La matinée se termina très agréablement à l'Hôtel-Restaurant Olten, dont les délicatesses culinaires furent vivement appréciées.